



Office pour la Langue
& la Culture d'Alsace
Amt für Sprache und Kultur im Elsass



➔ L'histoire

linguistique de l'Alsace...

Par Albert Hudlett
> Géolinguiste - Université de Mulhouse



Bref aperçu de l'histoire linguistique de l'Alsace

En France, les dialectes allemands parlés en Moselle germanophone (le mosellan) et en Alsace (l'alsacien) constituent l'extrémité occidentale du domaine dialectal germanique continental et appartiennent au groupe linguistique de l'allemand.

A l'époque des "grandes migrations" (IV^e et V^e siècles) des tribus germaniques, les Francs ont arrêté les Alamans dans leur déplacement vers l'ouest ; ces derniers se sont alors établis sur les deux rives du Rhin supérieur entre les Vosges et la Forêt-Noire.

Le tracé de

➔ la frontière des langues

germano-romane

Le tracé de la frontière des langues germano-romane n'a pas varié de façon significative depuis environ 1500 ans : d'orientation nord-sud, il semble avoir essentiellement été déterminé par des obstacles naturels et scinde l'actuel département de la Moselle en deux parties pour se prolonger en Alsace et traverser la Suisse.

➔ *Francs et Alamans ont rapidement imposé leurs adomes : à partir du VII^e siècle la toponymie de cette région est presque exclusivement germanique, sachant que le "germanique" désigne la famille de langues des anciennes tribus qu'étaient les Germains.*

Attestant un long développement, les divers groupes dialectaux du germanique se sont progressivement individualisés pour donner naissance aux dialectes allemands modernes. Au fil des âges, les adjectifs diutisc, diutsch et enfin deutsch qualifient l'ensemble des parlers régionaux allemands (Mundarten) auxquels s'apparentent également les variantes de l'alsacien que le locuteur désigne aujourd'hui par Ditsch, Elsässerditsch (allemand alsacien) voire Elsässisch (appellation la plus courante).

Ces variantes appartiennent à la famille des dialectes de type "allemand supérieur" (Oberdeutsch) et de type "allemand moyen" (Mitteldeutsch).

➔ *Grâce à la cartographie des variations linguistiques on s'aperçoit que la division de l'espace dialectal dans lequel s'intègre l'Alsace reste aujourd'hui approximativement ce qu'elle était vers la fin du Moyen-Âge.*

Du nord au sud de l'Alsace,

on distingue **les aires dialectales** suivantes :

- ➊ **le francique rhénan lorrain, Lothringisch /Rheinfränkisch** (extrémité nord-ouest, Sarre-Union)
- ➋ **le francique rhénan méridional, Südrheinfränkisch** (extrémité nord-est, Wissembourg)
- ➌ **le bas-alémanique du nord, Nördliches Niederalemannisch** (région de Saverne, Haguenau, Strasbourg et Sélestat)
- ➍ **le bas-alémanique du sud, Südliches Niederalemannisch** (région de Colmar et de Mulhouse)
- ➎ **le haut-alémanique, Hochalemannisch** (région d'Altkirch et l'extrême sud de l'Alsace).



Griesbach au Val (98) © Hanspeter/Region Alsace



Eglise Saint Thibault, Thann (65) © Neugebauer/Region Alsace

Monastères et abbayes ont jadis joué un rôle prépondérant dans la diffusion des dialectes. Le francique rhénan méridional est attesté vers l'an 800 par une traduction de prières (Wessobrunner Gebet) et la rédaction du Livre des Évangiles (Evangelienharmonie) par le moine bénédictin Otfried de Wissembourg (entre 863 et 871) ; quant à l'Hymnaire (Hymnar) de Reichenau-Murbach (début du IX^e siècle), il est écrit en alémanique. Ces documents ont évidemment leur place dans la littérature allemande.

Les dialectes alsaciens n'ont jamais cessé d'être parlés en dépit des avancées d'une langue écrite suprarégionale qui, à partir du XVI^e siècle, va peu à peu donner naissance dans l'immense espace dialectal allemand à une langue écrite commune, l'allemand moderne (Neuhochdeutsch). Il n'est donc pas surprenant que les variantes dialectales alsaciennes présentent dans les domaines du vocabulaire et de la grammaire une étroite parenté de structure avec l'allemand standard, ce qui favorise largement la symbiose des deux modes d'expression de la langue régionale et facilite leur apprentissage.



L'espace **dialectal** *alsacien*



l'église de Molsheim (67)
© Hempt/Hogon/Alsace

Richesse et variété caractérisent les parlers alsaciens sachant que l'endroit où l'on trace une "frontière" sous forme de ligne continue n'est le plus souvent qu'une zone de transition où s'opèrent, souvent de façon insensible, les changements de dialectes.

Même si dans toute l'Alsace on observe au-delà de la diversité locale l'intercompréhension de tous les locuteurs dialectophonés de Wissembourg à Ferrette, il est plus judicieux de substituer à l'appellation habituelle "**dialecte alsacien**" désignant l'ensemble des variantes dialectales et recouvrant une réalité linguistique extrêmement chatoyante celle de "**sous-systèmes dialectaux alsaciens**".

→ La conception d'un espace dialectal alsacien figé qui le réduirait à la simple juxtaposition de divers parlers ne correspond pas à la réalité ; en effet, la présence de zones de différenciation progressive entre les aires représentées par la géographie linguistique traditionnelle montre que l'espace dialectal alsacien est largement ouvert et présente de multiples prolongements :

- **vers le nord** (parlers franciques mosellans du Luxembourg)
- **vers l'est** où le Rhin ne constitue pas de frontière linguistique (parlers alémaniques du pays de Bade, du Liechtenstein et du Vorarlberg)
- **vers le sud** (parlers haut alémaniques de la Suisse).

En effet, dans l'espace configu réunissant l'Elsässisch et le Plattdeitsch mosellan (l'adjectif platt signifiant "clair, compréhensible"), les parlers ne sont pas simplement juxtaposés, mais s'intègrent par exemple au plan phonétique (prononciation), dans une "toile" dense de changements progressifs entre les localités de la frontière luxembourgeoise à la frontière suisse.

Les dialectes alsaciens se caractérisent par la belle diversité et la riche coloration des sonorités, la grande variété des formes de pluriel des noms et des adjectifs épithètes ; quant au vocabulaire, en dépit du maintien d'un fonds lexical germanique, le nombre des emprunts au français est de plus en plus important, l'alternance de la langue française et des dialectes alsaciens (code-switching) étant le signe tangible d'une lente transformation.



Comme chaque sous-système dialectal obéit à des lois propres, il n'existe pas de koiné alsacienne (= langue commune) normalisée ou codifiée, et par conséquent, pas de graphie unifiée.

Si l'on déplore l'érosion du dialecte due aux mutations d'ordre sociologique et économique, on observe cependant un grand nombre de faits et d'activités susceptibles de revitaliser la pratique dialectale : répertoire des troupes théâtrales, poésie dialectale, enseignement des variétés dialectales à l'université populaire, option "Langue et culture régionale" dans les collèges et lycées, accueil des enfants en dialecte dans certaines écoles maternelles.

Appliquée à l'Alsace, la notion de diglossie voire triglossie (= emploi, selon les besoins et la situation du locuteur, de la langue française, des dialectes et de l'allemand standard) correspond au plurilinguisme de la communauté linguistique alors que celle de bilinguisme (= emploi de deux langues) concerne l'individu, notamment le jeune apprenant dans le contexte de l'enseignement bilingue français/allemand.



Riquewihr (52) © Neapelien/Région Alsace



Tuckersheim (57) © Isenmann/Région Alsace



Théâtre 'Tobler et Joliet & Compagnie', Tuckersheim © Isenmann/Région Alsace

Le contact des langues en Alsace suscite l'idée que dans un espace où divers facteurs de variations d'ordre linguistique, politique, culturel ou comportemental se renforcent, l'usage des langues en présence en tant que marqueurs d'identité devient de plus en plus instable.

Les discussions portant sur la nature et le statut des dialectes alsaciens et mosellans se cristallisent autour d'un certain nombre de relations comme celle entre langue et dialecte voire langue nationale et langue régionale, cette dernière étant à la fois constituée des dialectes alsaciens (pour l'oral) et de l'al-

lemand standard (pour l'écrit), d'après la définition qu'en a donnée le Recteur Pierre Deyon en 1985 :

"Il n'existe en effet qu'une seule définition scientifiquement correcte de la langue régionale en Alsace, ce sont les dialectes alsaciens dont l'expression écrite est l'allemand".



La situation linguistique de l'Alsace est particulière : par ses dialectes, elle s'intègre historiquement dans l'aire germanophone, le Rhin n'étant nullement perçu comme une frontière linguistique ; simultanément, la langue nationale étant le français, l'Alsace est une terre privilégiée du plurilinguisme européen.



Toute carte, qu'elle soit géographique ou linguistique, n'est jamais qu'une représentation instantanée de la réalité ; la réalité linguistique étant très complexe, nous ne savons pas exactement où s'arrête un parler et où commence l'autre.

La Carte linguistique de l'Alsace n'est pas une carte "à lire" mais une "à voir" donnant une vue d'ensemble des cinq grandes zones dialectales qui couvrent l'Alsace.

Grâce au jeu des couleurs, leurs dégradés et leur symbolique qui reflètent la nature des parlers et grâce à l'imagination de l'observateur les transitions entre les différentes zones de l'espace géolinguistique sont perçues comme des ensembles mouvants aux contours flous illustrant le passage progressif d'un dialecte vers l'autre.

Au-delà des couleurs qui tantôt s'intensifient tantôt s'estompent, il faut se représenter un enchevêtrement de faits et de relations entre les localités ou groupements de localités constituant la trame de la toile linguistique.

Il s'agit d'accéder à une vision globale des faits dans leur diversité, leur continuité et leur interpénétration, en somme faire émerger le phénomène du continuum géolinguistique, c'est-à-dire, par exemple, les lieux de passage caractérisés entre les parlers alémaniques et franciques en Alsace.

Dans le tableau comparatif des principales formes dialectales, une voyelle brève est suivie d'une consonne redoublée (ex. Litt) ; une voyelle longue est indiquée par son doublement (ex. Baam).

Albert Hudlett

Geolinguiste - Université de Mulhouse

Quelques ouvrages à consulter

⊕ Histoire linguistique de l'Alsace

- Lévy P. Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine. Paris, Les Belles Lettres, 1929

⊕ Grammaires

- Heltzler P. Études syntaxiques du dialecte de Kaysersberg (Haut-Rhin)
- Rünneburger H. Grammaire de l'alsacien. Parler de Benfeld (Bas-Rhin). Aix-en-Provence, 1989

⊕ Atlas

- Beyer E., Matzen R. Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace. Paris CNRS, Tome I, 1969

- Hudlett A. Synopsis géolinguistique. Continuum des parlers franciques et alémaniques d'Alsace et de Moselle germanophone (174 cartes lexicales)

• Strasbourg, Hirle, 2001 (concepteur de la Carte linguistique de l'Alsace)

- Philipp M., Bothorel A., Spindler S. Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace, Paris CNRS, Tome II, 1984

• Philipp M., Bothorel A., Leveuge G. Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone. Paris, CNRS, Tome I, 1977

⊕ Méthodes d'apprentissage

- Daul L., Matzen R. Wie geht's. Le dialecte à la portée de tous (100 scènes de la vie quotidienne). Alsacien - Français. Nuée Bleue - DNA, Strasbourg, 1999
- Daul L., Matzen R. Wie steht's. Lexiques alsaciens et français, variantes dialectales, grammaire. Nuée Bleue - DNA, Strasbourg, 2000
- Brunner J.-J. L'alsacien sans peine. Assimil, 2000



Office pour la Langue
& la Culture d'Alsace
Amt für Sprache und Kultur im Elsass



11a rue Edouard Teutsch
67000 STRASBOURG
Tél : (33) 03 88 14 31 20
Fax : 03 88 14 31 29
olcalsace@wanadoo.fr



www.olcalsace.org

